



Mrs: J. Masson, R.Lazrak, P. Rolland, C.F Dupau.
Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Mairesse- Laumonier,
Autre(s) participant(s): Mme Rezgui (Gêniez)

1- Retour sur l'AG

Nous remercions les copropriétaires pour leurs présences à cette AG. Le taux de participation a dépassé les 50%. Cette assemblée c'est déroulé dans de bonnes conditions.

Le conseil syndical a ressenti une grande inquiétude sur le projet « rénovation thermique » malgré que celui ci ne soit pas à l'ordre du jour. Nous en sommes très conscient et nous vous rappelons que rien ne sera fait, envisagé, sans vous.

Le 10 juin des membres du CS se rendrons à un colloque de l'ARC sur ce sujet et nous aurons l'occasion d'exposer la situation de la résidence pour avoir un retour.

Dès septembre nous envisageons de faire des réunions, bâtiment par bâtiment, pour débattre sur ce sujet comme nous l'avons fait pour la rénovation de nos ascenseurs.

2- Aires de jeux

Les beaux jours arrivent et les aires de jeux sont de nouveau très utilisées par nos chères « têtes blondes ».

Nous vous rappelons que cette utilisation se fait **sous l'entière responsabilité des parents ou d'une personne adulte**. Le conseil syndical demande au syndic de revoir le panneau de consignes et de bien vouloir le réactualiser avec la nouvelle loi interdisant de fumer dans ces lieux. Un apport de sable sera effectué.

Le CS a demandé au syndic de faire établir des devis concernant l'entretien des 3 aires de jeux afin de faire jouer la concurrence.

3- Ascenseurs.

Il a été constaté par plusieurs résidents un défaut de niveau lors de l'arrêt de certaines cabines (présence d'un décalage) ainsi que des problème de fermeture de porte palière. Le CS a demandé au syndic de faire intervenir AFEM pour régler ces PB dans le cadre du contrat et de la garantie.

4- CIEC (chauffage)

Le chauffage de la résidence a été coupé le 18 mai et le lendemain les travaux prévus dans le cadre du contrat ont débutés. L'armoire électrique de la chaufferie a été démontée pour être remplacé par une nouvelle technologie et depuis le 29 mai le changement des vannes TA sur les paliers à débiter. Cette opération devrait durée environ 3 semaines et ne nécessite pas la présence de résidents car les travaux s'effectuent dans les locaux techniques.

Quelques autres améliorations auront lieu au niveau de la sous station.

Le conseil syndical demande que dès la fin des travaux, contrôlé par notre cabinet conseil DDBE, un essai de chauffe soit réalisé pour vérifier le bon fonctionnement de l'installation.

5- Fibre optique FTTH

Nous vous avons annoncé que la fibre optique serait installée dans la résidence. Le syndic a signé les autorisations de travaux. Cette technologie doit permet un débit de 1000 Mbit/s.

6- Divers

Vous avez pu constaté que la société DAG en charge du nettoyage de nos parties communes a accomplie un entretien poussé de nos escaliers, paliers et entrées. Nous vous demandons de bien vouloir faire attention de manière à garder ces endroits propres le plus longtemps possible.

Notre gardien, à la demande du CS, a suivi un stage permettant des petits travaux de dépannage électrique. Dès que nous aurons pu effectuer un stock de petit matériel (boutons poussoir- prises- fusibles, etc.) notre gardien pourra effectuer ces petits travaux et ainsi nous éviter l'intervention des différentes sociétés.

Nous constatons, malheureusement, toujours les mêmes PB « d'encombrants ». Le CS rappel que la commune dispose d'une déchèterie. Vous trouverez sur le site de la résidence www.la-vigneraie.fr les renseignements nécessaires à l'utilisation de cette déchèterie.

Malgré une grande amélioration concernant les déjections canines, il s'avère que certains propriétaires de « toutous » n'aient pas encore acquit le reflexe du sac en plastique pour ramasser. Un petit effort et nos enfants, voir nous même, pourrons éviter de rentrer avec des chaussures crottées.

Ce conseil syndical est le dernier avant les congés d'été et nous vous souhaitons avec un peu d'avance de bonnes vacances.

*Pour le CS, le président
Jean Masson*